



Documents requis et obligatoires pour une demande de permis de :

## Patio, galerie, gazebo, terrasse et solarium

Vous devez avoir en votre possession:	Le certificat de localisation
	Plan de l'ouvrage incluant les dimensions
	Valeur des travaux
	Date des travaux
	Entrepreneur (le cas échéant)

**Mise en garde:** le présent document agit à titre d'information seulement, il est de la responsabilité du requérant de se référer auprès des inspecteurs en bâtiments de la conformité des travaux projetés afin de s'assurer qu'ils respectent les règlements d'urbanisme, les lois et normes en vigueur.

**N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux de construction avant l'obtention d'un permis.**